Fédération Française de Vol Libre
Delta · Parapente · Cerf-Volant · Kite · Boomerang

Rapport du Secrétaire Général pour l'année 2021

Une nouvelle équipe s'est mise à la tâche après l'assemblée générale de 2020 avec une nouveauté qui mérite d'être améliorée, voire développée, pour l'avenir, à savoir des modules de formations pour tous les élus. Cette formule sera pérennisée, voire amplifiée pour les nouveaux venus dans nos structures déconcentrées : ligues, CDVL…

Cela permet de rapidement prendre connaissance de cet univers fédéral pas toujours facile à appréhender. Merci à tous ceux qui se sont impliqués à ce titre.

À titre informatif vous pouvez suivre le fonctionnement fédéral à travers le calendrier mis en ligne.

Les commissions fédérales, comités nationaux, groupes de travail, missions ont commencé à fonctionner sous la houlette de leur président ou responsable. Ils démontrent la richesse de nos engagements bénévoles qui sont une ressource indispensable de la fédération et qui fonctionnent en osmose avec les conseillers techniques et le secrétariat.

Un constat apparait : il faut de plus en plus prendre en compte une dimension transversale dans les sujets à traiter. C'est sans nul doute une piste d'amélioration à travailler dans les prochaines années.

L'innovation organisationnelle qui avait consisté à ce que les commissions Formation et Compétitions soient sous la responsabilité des comités nationaux a permis de traiter au niveau de chaque comité national ces sujets propres à chaque discipline et cela en conformité avec les dispositions de nos statuts. À ce jour cette organisation a montré sa pertinence.

Une grande partie de notre activité fédérale est rythmée par nos relations avec les organes administratifs et notre autorité de tutelle dans le cadre de la délégation qui nous est faite, ainsi qu'avec les organismes internationaux du vol libre.

Plan sportif fédéral, contrat de développement, relations avec l'Agence nationale du sport (ANS), le Ministère des Sports, mais également le comité national olympique du sport français (CNOSF), l'European Hang Gliding and Paragliding Union (EHPU), la commission internationale du vol libre (CIVL). Il s'agit d'un travail chronophage et pour lequel nous avons souvent des demandes « du jour pour le lendemain ».

C'est un travail au quotidien qui est déployé ; toute la maison fédérale est activée sous la houlette de notre Présidente, du directeur technique national et de la directrice administrative.

Cette organisation propre au sport français qui mixte un engagement de l'État en termes humains et financiers et des bénévoles du vol libre, dans toutes ses disciplines appuyées par tous les licenciés, est d'une grande résilience. Elle oblige chacun à l'écoute de l'autre et à une volonté indéfectible du travail en équipe comme elle demande une confiance indispensable entre les acteurs dans leur périmètre d'action délégué.

On peut citer à ce titre dans les sujets traités au fil des mois écoulés :

- l'accord avec les deltistes de suisse romande pour formation commune de moniteurs, nos amis suisses étant trop peu nombreux ;
- les négociations avec l'ANS et le CNOSF et notamment pour les postes de cadres techniques sportifs ;
- l'intervention de la fédération pour aider la section parapente de la MJC d'Évreux qui a subi un accident en treuil qui l'avait laissée sans assurance pour toutes ses activités sportives hors parapente ;
- le travail fédéral collectif pour l'obtention du contrat de délégation intégrant également nos demandes pour le wing terrestre et l'handi parapente ;
- Pass Sport : allocation de rentrée sportive 2021 de l'État à destination des jeunes ;
- le travail et l'investissement faits à l'EHPU pour le développement d'une application pour basculer les données des accidents de la base FFVL vers la base européenne de l'EHPU ;
- la problématique du site de Talloires qui vient de faire l'objet d'un nouveau règlement par la mairie et pour lequel un groupe de travail a été constitué sous l'égide du président de la commission des Sites pour suivre de manière proactive le dossier ;
- évolution de la Classe 2 en vue des prochains championnats du monde ;
- système ALOA anti oubli en delta ;
- protocole sanitaire fédéral pour les compétitions d'au moins cinq jours, y compris avec pilotes étrangers ;
- mise en place d'un contrat flotte automobile pour assurer les véhicules de treuillage des clubs négocié par la commission Assurances, présidé par Georges Charlon, avec l'aide de notre courtier ;
- partenariat avec Globalstar pour l'acquisition de balises GPS pour la sécurité des pilotes compétiteurs des équipes de France ;
- redéfinition des relations avec la Polynésie du fait du statut de fédération prévu par les textes législatifs ;
- à l'initiative de notre Présidente, la FFVL a été labellisée « Terre de Jeux 2024 » dans la perspective des prochains Jeux olympiques ; elle peut permettre à ceux qui le souhaitent d'en être bénévoles.

Cette liste n'est pas limitative ; elle vous permet de mesurer la diversité, voire la complexité des dossiers suivis et des actions entreprises.

Parmi des actions structurantes on peut citer :

1 - Sous la responsabilité de Gérard Vieux a été mise en place un comité d'Éthique et de déontologie pour les conflits d'intérêts. Une charte a été adoptée ainsi que la procédure de saisine de ce comité. Un équilibre a été trouvé pour protéger chaque personne mais aussi pour que notre fédération soit transparente dans les actions menées par les personnes impliquées dans l'action fédérale.

2 - Des pourparlers sont en cours pour une éventuelle convention « gypaète et percnoptère » avec Asters à travers une cartographie des zones sensibles et des périodes à prendre en compte. La volonté de la FFVL est de maintenir le vol libre dans toutes ses dimensions avec un encadrement raisonnable et justifié des zones à protéger aussi bien dans leur délimitation géographique que temporelle.

3 - La commission Développement durable a initié une action pour que soit pris en compte dans nos cursus de formation tous les aspects de la préservation de la faune et de la flore dans nos pratiques sportives.

4 - Un groupe de travail a été constitué sous la responsabilité de Michel Joulot pour porter un diagnostic pour l'évolution numérique de la fédération. Ce remarquable travail nous permet de fixer des pistes d'évolution et des priorités. Le travail est en cours.

5 - À la suite d'une difficulté rencontrée par une école, il a été diffusé à nos structures une information pour les sensibiliser et répondre à une obligation légale avec la mise en place d'un outil de médiation de la consommation en cas de litige avec un client.

6 - La commission Sites présidée par Jean-Pierre Gaury, et ce en collaboration avec Yves Dupin président de l'assemblée des présidents de ligues (APL), a travaillé à la réévaluation du reversement aux ligues pour une approche plus fonctionnelle ainsi qu'une meilleure prise en compte des espaces kite.

7 - Enfin - et non des moindres - le Bureau fédéral suit les mouvements prochains de personnel pour permettre la continuité de notre action.

Dans les actions de communication nous avons :

1 - La participation de la FFVL en septembre à la Coupe Icare qui s'est tenue dans son format restreint compte tenu du contexte sanitaire. Nous avons tous retrouvé avec bonheur ce moment incomparable d'échanges et de vitalité du vol libre. Le simulateur de vol sur le stand a eu pas mal de succès. Une belle remise des prix de la CFD et de Marche et Vol a permis un bon moment de convivialité.

2 - L'action de mécénat : la FFVL, avec l'aide de tous les licenciés qui ont souhaité apporter leur contribution, a profité du championnat de France de voltige à Roquebrune-Cap-Martin (06) du 15 au 17 octobre pour faire don d'un chèque de 50 000 € à l'Hôpital CHU de Nice exprimant ainsi notre ancrage dans cette ville, siège de notre fédération. À côté de cette action ont été également offerts des vols biplace à l'équipe des soignants. Ce fut un bon moment qui n'a pu aussi avoir lieu qu'avec le soutien et l'organisation du club de Roquebrune qui avait mobilisé une belle équipe de bénévoles.

3 - Il a été lancé un appel d'offres pour remplacer l'attaché de presse et une étude est en cours pour un éventuel « community manager ».

Je profite de cette évocation des actions de communication pour remercier très chaleureusement et très amicalement Laurence Hulot pour le travail accompli et qui a marqué de son empreinte la communication de la FFVL.

Bien sûr cette présentation n'a pas pour vocation d'être totalement exhaustive mais elle souhaite donner une image fidèle de l'action de l'équipe en place. Tous ne sont pas nommés ici et cela ne signifie nullement qu'il ne se passe rien. Ce sont toutes ces actions nourries des engagements des bénévoles, des compétences de nos conseillers techniques et d'un soutien indéfectible de tout le secrétariat qui font la FFVL.

Fait à Lyon le 1er mars 2022

Jean-Louis COSTE
Secrétaire Général